**Compte Rendu du Conseil Municipal de Flize**

**Séance du lundi 28 octobre 2024**

L’an deux mille vingt-quatre le 28 octobre à 20 heures 15 minutes, les Membres du Conseil Municipal de FLIZE légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Flize, sous la présidence de Monsieur BRANZ Cédric, Maire.

Date de Convocation : 22.10.2024

Présents : BRANZ Cédric, THÉVENIN Philippe, D’ORCHYMONT Michelle, PASQUIER Gérard, GFELLER Emmanuelle, GILLARDIN Nathalie, GRAVÉ Elisabeth, CLASSINE André, LAPORTE Dominique, DEMOULIN Géraldine, LEMAIRE Marie-Flore, MIART Didier.

Absents excusés : YEDRA Guy pouvoir à GRAVE Elisabeth, MEUNIER Marie pouvoir à THEVENIN Philippe, ROUX Pascal pouvoir à BRANZ Cédric, PERCEBOIS Brice pouvoir à PASQUIER Gérard, MARY Frédérique pouvoir à D’ORCHYMONT Michelle, TINANT Marc pouvoir à GILLARDIN Nathalie. LEFEVRE Jean-Claude.

Absents non excusés : MOUGEL Muriel, DUMONT Noémie.

Membres en exercice :21 Membres présents :12 Membres votants : 18

Secrétaire de séance : D’ORCHYMONT Michelle

**2024.23 - COMPTE RENDU DU 24.06.2024**

Le conseil approuve le compte rendu de la séance du 24.06.2024.

**Vote :** Unanimité

**2024.24 - TARIF DU LOYER D’UN LOGEMENT T4**

Il s’agit d’un logement de type T4 situé au 1er étage 21 rue de Sedan, le conseil décide de fixer le tarif mensuel du logement à 650 euros.

**Vote :** Unanimité

**2024.25 - CONVENTION POUR L’INSTALLATION D’UN RELAIS DE RADIOTELEPHONIE**

Le maire donne lecture de la convention relative au projet d’installation d’un relais de radiotéléphonie SFR, l’antenne sera implantée sur la parcelle communale cadastrée section ZB N° 18.

Le conseil, après avoir pris connaissance des termes de la convention autorise le maire à signer celle-ci.

**Vote :** Unanimité

**2024.26 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le conseil après en avoir délibéré décide d’attribuer une subvention au titre de l’année 2024 aux associations suivantes :

* Groupe musical l’indépendant 600.00 €
* Aviron du Pays des Sources 600.00 €
* Les anciens combattants 200.00 €
* Les donneurs de sang 200.00 €
* Les P’tits pas de danse : 150,00 €

**Vote :** Unanimité

**2024.27 - CHOIX DU MAITRE D’OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION DES VESTIAIRES AU TERRAIN DE FOOTBALL**

Le conseil, après en avoir délibéré fait le choix de l’architecte M. VANNEL Christian et décide de confier à ce dernier la maîtrise d’œuvre afin de réaliser la construction de nouveaux vestiaires au terrain de football.

**Vote** : Unanimité